

cir

INSTITUT DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE

CAHIERS
IVOIRIENS DE
RECHERCHE
LINGUISTIQUE



NUMERO 41



Editions Universitaires
de Côte d'Ivoire

JUIN 2017

Revue Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique (C.I.R.L.)

Editeur : INSTITUT DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE
08 BP 887 ABIDJAN 08 Côte d'Ivoire
ilacirl.ufhb@gmail.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

AHOUA Firmin (UFHB, Côte d'Ivoire)

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Responsable : KOUADIO N'Guessan Jérémie (UFHB, Côte d'Ivoire)

Membres :

CAPO Hounkpati B. Christophe (UAC, Bénin)
[Sû-tôg-nooma] KABORE Raphaël (Sorbonne nouvelle-Paris 3, France)
KEDREBEOGO Gérard (CNRST/INSS, Burkina Faso)
KROPP DAKUBU Mary Esther (UG, Ghana)
GBETO Flavien (UAC, Bénin)
GADOU Henri (UFHB, Côte d'Ivoire)
ABOLOU Camille (UAO, Côte d'Ivoire)
SILUE Sassongo Jacques (UFHB, Côte d'Ivoire)
ABO Justin (UFHB, Côte d'Ivoire)
BOHUI Hilaire (UFHB, Côte d'Ivoire)
AYEWA Noël (UFHB, Côte d'Ivoire)
BOGNY Yapou Joseph (UFHB, Côte d'Ivoire)
ABOA Abia Alain Laurent (UFHB, Côte d'Ivoire)
LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, (UFHB, Côte d'Ivoire)
KOUAME Koia Jean Martial (UFHB, Côte d'Ivoire)

COMITE DE REDACTION

Rédacteur en chef :

KRA Kouakou Appoh Enoc (UFHB, Côte d'Ivoire)

Membres :

ADEKPATE Alain Albert (UFHB, Côte d'Ivoire)
KOUADIO Pierre Adou Kouakou (UFHB, Côte d'Ivoire)
ASSANVO Amoikon Dyhié (UFHB, Côte d'Ivoire)
ATSE N'cho Jean Baptiste (UAO, Côte d'Ivoire)
GOPROU Djaki Carlos (UFHB, Côte d'Ivoire)
NIAMIEN oi NIAMIEN (UFHB, Côte d'Ivoire)
TAPE Jean martial (UFHB, Côte d'Ivoire)

© ILA 2017

Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction par tous procédés
y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous les pays
Imprimé par le Centre Reprographique de l'Enseignement Supérieur d'après
documents fournis "bons à reproduire"

Dépôt légal n°198901-04-88

ISSN 2520-954X

Sommaire

01	Moufoutaou ADJERAN	01
	Pratique scripturale des <i>gaymans</i> : caractéristiques lexicales et syntaxiques	
02	Koffi Ganyo AGBEFLE	18
	Perceptions de la coexistence du français et des langues nationales par des autorités éducatives au Togo : points de vue d'une nouvelle génération d'inspecteurs de l'éducation	
03	Amoikon Dyhie ASSANVO, Kouabena Théodore KOSSONOU & Sié Justin SIB	30
	Morphophonologie de l'archi-nasale /N_/ en agni indénié	
04	Samuel DJENGUE	44
	Pour une trilogie « infrastructure-infostructure, infoculture et intelligibilité du multilinguisme »	
05	Jean-Claude DODO & Serge ALLOU	59
	L'alternance codique et variation du français dans les chansons zouglou : quel way	
06	Théodore GUEU KEUGONGO	71
	L'allusion : stratégie d'adoucissement des actes menaçants dans le discours romanesque d'Ahmadou Kourouma	
07	Laré KANTCHOA & Djibrila TETEREOU	87
	Les emprunts du fulfulde du Togo au français et à l'anglais : une analyse de leur intégration aux plans phonologique, morphologique et sémantique	
08	Bini Kouamé PRAO	100
	L'expérience comme modalité argumentative opératoire : cas de l'écrit romanesque de Camara Nangala	
09	Koffi YAO	113
	Anglicismos e hispanismos en la jerga <i>nouchi</i> de costa de marfil: aspectos lingüísticos y sociolingüísticos	

ISSN électronique 2520-954X

www.ila.ci/public/ila/registre/numero.htm

Pratique scripturale des *gaymans* : caractéristiques lexicales et syntaxiques

Moufoutaou ADJERAN¹

Laboratoire de Sociolinguistique,
Dynamique des Langues et Recherches en Yoruba
Université d'Abomey-Calavi

Résumé : Cet article s'est proposé de décrire les caractéristiques lexicales et syntaxiques des mails des cybercriminels encore appelés *gaymans*. Diverses thématiques ponctuent leur pratique scripturale. Nous avons identifié, au plan lexical, la récurrence des unités en rapport avec des séquences d'échanges commerciaux, des états de santé critiques, relatives à la fois, à une relation d'amitié, aux projets de recherche, à des difficultés financières. La variété des thématiques est manifeste de la stratégie d'arnaque savamment montée par les cybercriminels pour faire des victimes. Au plan syntaxique, l'occurrence des barbarismes et des solécismes n'offrent pas de caractéristiques particulières différentes de celles observées dans la plupart des mails, mais elle est constitutive de la performance linguistique des scripteurs. La variable lexicale semble plus constitutive de ces mails. Elle décrit avec justesse les éléments-clés sur lesquels repose l'agentivité des mails convoqués.

Mots-clés : cybercriminels, *gaymans*, caractéristiques lexicales, barbarisme et solécisme.

Abstract: This article intends to describe the lexical and syntactic characteristics of the mails of cybercriminals also called *gaymans*. Various themes underline their scriptural practice. We identified, at the lexical level, the recurrence of units in relation to commercial exchange sequences, critical health conditions, regarding faith, friendship, research projects, and financial difficulties. The variety of the themes is obvious from the scam's strategy skilfully organised by cybercriminals to make victims. At the syntactic level, the occurrence of barbarisms and solecisms does not have particular characteristics different from those observed in most of the mails but it is part of the writers' linguistic performance. The lexical variable seems more constituent of these mails. It describes with accuracy the key elements on which lays the agency of the cited mails.

Key-words: cybercriminals, *gaymans*, lexical characteristics, barbarism and solecism.

Introduction

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, et principalement au cours des deux dernières décennies, l'émergence progressive du numérique comme support matériel de culture scripturale, déterminant ces conditions de production, a ouvert un large champ de questionnements. Celui-ci porte sur les formes de textualité que le numérique véhicule, les pratiques discursives qui s'y inscrivent et le renouvellement des pratiques scripturales. Cet essor fulgurant du numérique a favorisé l'apparition soudaine de

¹ m_adjeran@yahoo.fr

cybercriminels dans la plupart des pays de l’Afrique de l’Ouest. La littérature offre un éventail très varié de néologismes pour nommer les actes d’arnaque sur Internet. N’kusu cité par Mitongo (2010), qualifie la pratique d’*ingénierie sociale*. Selon lui, « cette méthode consiste couramment, de la part des acteurs, à s’intéresser particulièrement à leurs futures victimes (...), leur faisant miroiter un avenir somptueux, une générosité sans contrepartie ». Cornevin (2007) utilise le terme de *scam*. Pour l’auteur, « cette technique a pour but d’abuser de la crédulité des gens en utilisant les messageries électroniques (courriers principalement) pour leur soutirer de l’argent ». Cluzeau et al. (2008), parlent quant à elles d’hameçonnage. « L’hameçonnage, traduit de l’anglais *phishing*, désigne métaphoriquement le procédé criminel de vol d’identité par courriel ». Selon Mitongo (2010), se référant à l’article « Arnaque par mail-loteries »² souligne :

« La future victime reçoit un courrier électronique indiquant qu’elle est l’heureux gagnant du premier prix d’une grande loterie (...). Après une mise en confiance (...) avec des pièces jointes représentant des papiers attestant que le concerné est bien le vainqueur, son interlocuteur lui expliquera que pour pouvoir toucher ladite somme, il faut s’affranchir de frais (...) ».

Les cybercriminels sont connus, au Bénin et au Togo, sous le vocable de *gaymans*. En Côte d’Ivoire ils sont connus sous la double appellation de *gaymans* et de *brouteurs*. Au Nigéria, *Nigerian Scam*, *Computer man* ou encore *419* – en référence à l’article du code pénal nigérian qui condamne la cybercriminalité – sont autant de néologismes qui permettent de les étiqueter. La problématique résumant l’ensemble de notre réflexion peut être traduite par les interrogations suivantes : Quelles sont les thématiques afférentes aux pratiques scripturales des *gaymans* et quelles en sont les caractéristiques lexicales ? Quelles interprétations suggère l’occurrence des barbarismes et des solécismes dans leurs pratiques scripturales ? Pour rendre compte de notre problématique, nous avons adopté un plan tripartite. Le premier point présente la démarche méthodologique et le corpus. Le deuxième point traite des caractéristiques lexicales et syntaxiques des mails. Le troisième et dernier point propose une discussion subséquente à l’analyse des caractéristiques relevées.

1. Méthodologie et corpus

En nous proposant de traiter de la pratique scripturale des cybercriminels à travers leurs mails, notre intention est double : d’une part identifier les thématiques qui ressortent de leurs stratégies d’arnaque et d’autre part décrire leurs mails afin d’en établir les traits constitutifs.

Notre réflexion sur la pratique scripturale des mails des cybercriminels s’appuie sur un corpus composé de dix mails. Ces mails proviennent de plusieurs opérateurs : Yahoo et Gmail. Ce corpus annexé à ce travail trouve sa pertinence en ce sens qu’il certifie l’authenticité des données citées en exemples.

Le corpus est extrait d’un travail en cours sur la collecte de mails portant sur la cybercriminalité que nous conduisons avec le soutien du Laboratoire de Sociolinguistique, Dynamique des Langues et Recherches en Yoruba (LASODY-REYO) de l’Université d’Abomey-Calavi. Les thématiques répertoriées et qui fondent la stratégie des cybercriminels constituent des formes-modèles caractéristiques de leurs mails. Cette disposition méthodologique devrait nous permettre de mieux caractériser leur pratique scripturale et de déboucher sur les figures de lectures qui outillent désormais, les personnes ciblées, à mieux apprécier les contenus des mails dont ils sont

² <<http://www.commentcamarche.net/contents/attaques/loteries.php.3>>, consulté le 27 avril 2017.

destinataires.

En sociolinguistique, les corpus sont utilisés depuis de nombreuses années pour fonder empiriquement les études sur des matériaux authentiques et attestés. Ils offrent une vision plus objective des phénomènes linguistiques observés, car ils ne sont pas directement basés sur l'introspection du chercheur. On voit apparaître un intérêt grandissant pour le corpus SMS et des réseaux sociaux, notamment en ce qu'il permet une série d'études sur la variation (diatopique, diaphasique et diastratique): les variétés d'une même langue, les registres différents en fonction du destinataire, les divers styles, l'usage de l'argot, le recours à un langage ordinaire, les marques de l'oral (cf. Fairon et al. 2006a, Cougnon / Ledegen 2008), etc.

Un tour d'horizon de la production scientifique consacrée au langage des réseaux sociaux et des SMS nous permet cependant de faire rapidement une observation importante : il n'existe pas de corpus³ de mails de cybercriminels pour permettre des études de grande ampleur sur leur pratique scripturale au Bénin et dans la sous-région ouest africaine. La disponibilité d'un important corpus relatif aux mails des cybercriminels aura le mérite d'offrir aux chercheurs une variation des champs d'analyses : une appréciation optimale des caractéristiques lexicales et syntaxiques, les emprunts, les barbarismes, les solécismes, l'alternance codique par exemple. C'est d'ailleurs un besoin réel qui se pose aux chercheurs qui s'intéressent et qui s'intéresseront à ce domaine d'étude qui n'a attiré, jusqu'aujourd'hui, que rarement l'attention des spécialistes des sciences du langage. La littérature très peu abondante sinon quasi inexistante dans ce champ en est une belle illustration.

Notre objectif n'est, évidemment, pas de réaliser un corpus exhaustif à travers ce seul article mais de présenter les difficultés afférentes à une telle étude surtout quand il s'agit d'analyser les caractéristiques lexicales et syntaxiques de la pratique scripturale des cybercriminels.

2. Caractéristiques lexicales et syntaxiques des mails des cybercriminels

Quelques caractéristiques évidentes se dégagent rapidement après une première lecture des mails des cybercriminels. S'intéressant aux usages de la langue, nous pouvons dire que leurs mails relèvent tout d'abord du discours métalinguistique et qu'il convient de les situer dans l'ensemble des discours qui portent sur la langue. Par ailleurs, ces mêmes mails revêtent également un caractère épilinguistique parce qu'ils contiennent des jugements de valeurs, flatteurs, "mélioratifs" qui sont associés aux différents usages de la langue. Nous partons de l'hypothèse que les pratiques scripturales des cybercriminels sont appréciables par le texte lui-même : à travers ses contenus, ses stratégies et les thématiques abordées.

2.1 Caractéristiques lexicales

Pansier et Jez (2000 : 99) identifient quatre principaux facteurs qui motivent les cybercriminels à s'adonner à des actes de cybercriminalité : le désir de vengeance, le besoin d'autodéfense, l'appât du gain et le défi ou la volonté d'accéder à une certaine reconnaissance sociale. Deux motivations fondamentales justifient l'engouement des cybercriminels: la motivation financière et la motivation sociale qui s'originent dans une

³ C'est justement la principale raison qui a motivé la mise en place du projet d'établissement d'un corpus des mails de *gaymans* que nous avons entamé depuis deux ans.

ambition de vengeance et dans le besoin de reconnaissance par ses pairs. Cette dernière forme de motivation s'inscrit bien dans la logique développée par les cybercriminels pour justifier leur forfait, surtout lorsqu'ils considèrent le phénomène comme une occasion de corriger les injustices commises par les puissances occidentales en Afrique. Leurs cibles ne se limitent plus aux puissances occidentales mais s'étendent aussi sur leurs ressortissants en Afrique. La motivation financière apparaît comme le principal facteur qui motive certaines personnes à s'adonner à cette activité, parce qu'ils y voient un raccourci pour améliorer leurs conditions de vie et une issue « heureuse » au chômage qui est endémique dans la plupart des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Ils font montre d'une ingéniosité à travers un paradigme fécond, renvoyant à diverses thématiques qui ponctuent leur pratique scripturale. On peut se le représenter principalement au niveau thématique de la récurrence des unités lexicales en rapport avec les échanges commerciaux, les états de santé critiques, la foi, la relation d'amitié, les projets de recherches, les difficultés financières. La liste reste ouverte. Ces mails s'inscrivent dans des formes-modèles qui rattachent les difficultés sociales à une solution utopique et insistent sur les sensibilités et la fragilité des personnes ciblées.

Au plan lexical, relevons principalement dans les mails des cybercriminels, un certain nombre de lexèmes ou d'expressions qui invitent le destinataire du mail à entrer en relation commerciale avec un émetteur inconnu. Les passages ci-après, extraits des mails, sont illustratifs du fait que l'émetteur ne connaît pas son correspondant.

(1)

- « *J'ai eu votre courriel dans le grand répertoire des e mails sur le net* »
- « *Acceptez et tolérez mon intrusion peu décente dans votre messagerie* »
- « *Je sais que vous ne me connaissez pas* »
- « *Bien sûre que je ne vous connais pas, ...* »

De l'observation de ce passage, faisons la remarque suivante : le destinataire du mail n'a manifesté aucune intention de relation commerciale avec un partenaire inconnu. Cela augure d'une relation douteuse dénudée de tout esprit de confiance. On pourrait logiquement se demander quelle relation commerciale sérieuse on peut établir avec une personne ou une structure dont on ignore tout. L'expression « *attirer par* » qu'on peut lire aisément dans l'extrait suivant : « *attirer par votre adresse, je vous contact[e] pour [être] le représentant de notre projet en Afrique* » est révélateur du caractère éphémère de ce projet. On y note une incongruité testée seulement au plan du sens. L'on se rend à l'évidence qu'on ne peut être attiré que par un objet ou un être dont la beauté est frappante. Ici, nous constatons que l'adresse n'a aucun signe particulier pouvant être source d'attirance ou non. Il s'agit là, d'un motif prégnant qui laisse lire des pratiques peu morales et donc d'arnaque. Ces unités lexicales constituent des figures de lecture de ces mails, entendues comme indices de suspicion.

Dans le même registre, le cybercriminel exploite la fragilité psychologique de ses cibles en se faisant passer pour un malade qui vit ces derniers instants sur terre et à qui on doit assistance et attention. Son message est encore plus touchant lorsqu'il dit qu'il veut faire œuvre utile en léguant, à son destinataire, une fortune pour soutenir les plus démunis. Les extraits suivants résument bien ce constat.

(2)

- « *Je vous fais savoir avec confiance que je dispose d'un bien d'une somme de (2.025.000\$) et mon souhait est d'en faire un don vue que mes jours sont en danger à cause de mon état de santé critique.* »

« *J'ai une maladie très évoluée et c'est pour cette raison que je vous pris d'accepter le reste de ma fortune au somme de 1.200.000 €. Ce n'est rien d'autre que les restes de mes biens. »*

« *En effet, j'ai le cœur serin vu que je suis touchée par une maladie qui ne cesse de dégrader ma vie depuis près de un an. Selon le Docteur la Boule de sang qui s'est installée dans le cerveau est à un niveau très avancé et donc toute intervention chirurgicale serait un échec à l'avance. J'ai peur que le reste de mon argent environ près de (1.600.000,00 Euros) J'ai peur que le reste de ma fortune soient un gâchis après mon décès. Bien sûre que je ne vous connais pas, mais après une longue réflexion et à travers mes prières, j'ai pris cette décision de vous contacter. Cette fortune mieux servir ailleurs et faire profiter d'autres personnes qui en sont le plus dans lebesoin plutôt que dans les soins qui ne font qu'en réalité ruiner ma vie. »*

Conformément à la réflexion faite ci-dessus, nous nous sommes particulièrement intéressé à la perception et à l'interprétation des émotions à savoir : le pathos (Charaudeau, 2008), lorsqu'il s'agit de toucher, d'émouvoir son correspondant et de l'ethos (Charaudeau, 2008), lorsqu'il s'agit pour le cybercriminel de convaincre le destinataire de son mail et donc de l'appâter en se passant pour un malade. Pour ce qui est de ce dernier, cela pourrait être compris comme ce que Charaudeau (2008 : 6) décrit en termes d'enjeu de légitimation « qui vise à déterminer la position d'autorité du sujet ». L'autorité du cybercriminel peut se fonder, exclusivement ou complémentaiement, sur l'autorité personnelle, et alors elle a trait au pouvoir de séduction du sujet et la mise en avant de ses valeurs morales. Ces différents types d'ethos font partie des représentations sociales, si bien que leur pouvoir d'influence dépend de l'activation des savoirs et valeurs partagés dans une communauté donnée.

La valeur des montants annoncés plonge, de toute évidence, le destinataire dans un rêve chimérique. L'appât est si captivant qu'il attirerait, par analogie, un poisson avide d'appétit gourmand. Le cybercriminel retient, dans un premier temps, l'attention de son destinataire quand il lui souligne son attachement au bien qu'il a l'intention de lui céder tout en l'invitant à en faire un bon usage (*J'ai peur que le reste de ma fortune soient un gâchis après mon décès*) ; et, dans un deuxième temps, il montre sa détermination à faire œuvre utile (*Cette fortune mieux servir ailleurs et faire profiter d'autres personnes [...] plutôt que dans les soins qui ne font qu'en réalité ruiner ma vie*). Cette stratégie construit sa pertinence autour du choix et de l'agencement lexical que le cybercriminel opère. Elle est manifeste de sa volonté d'atteindre son objectif. La précision qu'apporte l'usage de l'adjectif *mieux* et du verbe *servir*, voire l'expression *faire profiter*, participe de cette stratégie d'arnaque savamment orchestrée et est caractéristique de leur pratique scripturale. Tous les mails s'inscrivant dans cette stratégie charrient les mêmes usages lexicaux, la même rhétorique, le style variant selon le scripteur.

Aussi, se considèrent-ils parfois comme des victimes de l'insouciance des destinataires de leurs mails malgré leur « bonne volonté », évidemment utopique, de faire don de leur bien. C'est justement ce qu'exemplifie ce passage :

(3)

« *Cela fait quelques jours, que j'ai envoyé ce mail à une association qui s'occupe des enfants démunis. Depuis lors, je n'ai toujours pas eu de réponse de cette association qui se prétend être pour les enfants démunis et pourtant se n'était pas vraiment le cas alors je vous prie de me répondre car ce n'est pas une plaisanterie.* »

Un homme de passion est presque toujours éloquent puisque son message semble authentique. Lorsque le discours est animé d'émotivité, les destinataires le ressentent

dans l'expression directe des émotions (tristesse ou pitié). Il communique ainsi par empathie des sentiments profonds et ceux qui le lisent y sont généralement sensibles. Un cybercriminel peut donc attendrir sa cible en s'exprimant sur les infortunes diverses, les souffrances, les tourments et son état de maladie.

On note visiblement que les cybercriminels sont très productifs dans l'invention de stratégies pour séduire leurs cibles. Ils n'hésitent pas à s'ingérer dans la croyance de leur cible tout en la rassurant. Ainsi, peut-on lire :

(4)

« Tout en vous remerciant de l'attention que vous accordez à mon vœu le plus cher, j'aimerais que vous sachiez que je ne m'étais pas trompée de personne. Mon souhait a toujours été de rencontrer une personne de DIEU, afin que cette dernière mène des actions sociales à travers une fondation. Toutefois, je comprendrais votre étonnement quant à ma façon de procéder. »

La foi en Dieu est prise pour appât. La matérialité langagière de cette stratégie est la mise en relief de DIEU à travers une graphie en lettres capitales qui évoquerait la crédibilité des données présentées pour rassurer le destinataire du message. Il pourrait également être animé de l'idée de faire la volonté de Dieu au nom de sa croyance en lui. Encore pour ces cybercriminels, une belle manière de faire preuve de « bonne volonté », bien qu'illusoire, tout en gardant à l'esprit la finalité de leur pratique.

Selon Ducrot (1980) l'argumentation prime sur l'information et elle permet d'imposer un contrat à un interlocuteur. Par contre, quand certaines preuves retenues s'avèrent plus aléatoires, le cybercriminel devra nécessairement les rendre crédibles en utilisant sa réflexion personnelle. Cela suppose donc, de sa part, de la mémoire, une connaissance approfondie des thèmes de société qu'il a décidé de soulever et une grande capacité d'adaptation. Ensuite, c'est son génie, son esprit rationnel et son charisme qui feront qu'il atteigne son objectif.

Ils font montre d'un opportunisme très ingénieux. Une quelconque idée de la profession ou du domaine d'activité d'une cible prochaine, constitue une occasion rêvée pour les cybercriminels. Ils personnalisent en conséquence leurs messages. Ignorant souvent toutes les précisions, maladroitement, ils adressent, par exemple à un chercheur ou à un enseignant-chercheur, une invitation à une conférence qui s'éloigne, le plus souvent, de sa spécialité. Cette maladresse résulte du fait qu'ils ne détiennent que d'informations très éparses sur lui. L'extrait ci-après est très expressif de ce constat parce qu'il a été envoyé à un sociolinguiste.

(5)

« A l'issue de la 16èmes édition de la Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement avec le problème d'environnement (CNUCED) Qu'organise la fondation Financement Agricole Canada (F.A.C) en partenariat avec les autres organisations internationales au CANADA, le coordonnateur des programmes C.N.U.C.E.D à le vif plaisir de vous annoncer que votre communication est retenue dans le cadre des projets de développement et la Sécurité Africaine établi pour les localités régionales de votre pays. »

Ce passage laisse percevoir plusieurs incongruités constitutives des figures de lecture de ces types de mails. On peut observer que le sujet objet de la conférence ne s'inscrit pas dans la spécialité du conférencier invité. Aussi, peut-on noter que le conférencier invité n'a envoyé aucune proposition de communication. L'usage de l'expression « à l'issue » est manifeste de ce que le cybercriminel a une maîtrise approximative de la langue. On pourrait faire l'hypothèse que la phrase résulte de l'adaptation du message à partir d'un autre rédigé dans un autre cadre. La suite de la

phrase n'est pas en phase avec l'idée annoncée. L'expression « à l'issue » est symptomatique de ce constat. Tout ceci est l'expression d'une machination mal préparée surtout qu'il s'agit d'appâter des hommes de sciences. Il reste à vérifier si les caractéristiques syntaxiques font apparaître davantage de spécificités.

2.2 Caractéristiques syntaxiques

Dans cette partie, il question essentiellement de l'analyse des barbarismes et solécismes. Dubois (2012 :62) précise qu'on donne le nom barbarisme à la forme d'un mot qui n'est pas conforme aux règles de la langue et, en particulier, aux règles morphologiques, à une époque déterminée (dans une synchronie donnée) ; les barbarismes sont des formes agrammaticales. Le barbarisme se comprend comme un mot forgé ou employé dans un sens contraire au bon usage : « à l'issue » pour « dans le cadre » comme présenté dans l'exemple (5) en est une illustration.

Le solécisme, à l'inverse du barbarisme, qui porte sur un mot, est une faute contre les règles de la syntaxe et porte sur la construction de la phrase.

- Les barbarismes

En soi, le comptage des phénomènes syntaxiques n'apparaît pas aussi probant que celui des faits phonologiques, puisque, dans le cas de la phonologie, les occurrences d'un allophone peuvent être comparées aux occurrences d'un autre allophone alors que dans celui de la syntaxe, les formes à comparer ne sont pas aussi facilement repérables. Les formes à mettre en correspondance doivent avoir le même fonctionnement dans le système, c'est-à-dire être syntaxiquement équivalentes mais aussi avoir le même sens.

De plus, il est impossible de comparer quantitativement des formes existantes par rapport à celles qui auraient pu être réalisées, comme il est impossible de prédire l'apparition d'une construction plutôt qu'une autre. Les stratégies d'évitement d'une forme comportent un tel éloignement de celle-ci qu'il est souvent peu probable de les interpréter comme de telles stratégies. C'est l'exemple des constructions comme :

(6) « [...], je vous **contact[e]** pour le représentant de notre projet en Afrique »

« J'ai peur que le reste de **ma fortune soient** un gâchis après mon décès »

« [...] et pourtant **se n'était pas** vraiment le cas alors je vous prie de me répondre car ce n'est pas une plaisanterie.»

« je viens vers toi car en **se moment** il ya la guerre ici avec le coup d'état et **sais vraiment** l'enfer ici »

« La chance pour moi c'est que j'ai toujours mon **Passeport** avec moi donc tu pourras **m'effectuez** le transfert a mon nom. »

Dans un contexte de langue formelle ou académique, un locuteur peut très bien bannir de son usage les barbarismes qui apparaissent dans sa pratique scripturale - ce qui n'est pas le cas des cybercriminels auteurs de ces écrits de l'exemple (6). Nous faisons l'hypothèse que l'apparition de ces barbarismes traduit une certaine précipitation dans la rédaction des mails et est manifeste d'une maîtrise approximative de la langue. Le style très approximatif qui caractérise les deux dernières phrases de l'exemple (6) contraste avec le niveau académique du scripteur qui serait un Maître de Conférences des Universités (CAMES).

D'autres barbarismes ont été appréciés, en l'occurrence :

- la confusion des temps verbaux, le futur simple pour le présent du conditionnel, comme dans les phrases ci-après:

(7) « *Je suis PASCAL DESAUTELS et j'aimerai vous faire une proposition [...] »*
« *Mon nom est MOFFO YVETTE, j'aimerai s'il vous plait [...] »*

Il est évident que la forme conjuguée *j'aimerai* est attestée dans la langue mais la valeur sémantique de la phrase exclut cette forme dans la construction convoquée, l'objectif du scripteur étant immédiat et ne s'inscrivant guère dans le futur.

- le sens contraire au bon usage, comme on peut le relever dans l'exemple ci-après :

(8) « *j'ai le cœur serin vu que je suis touchée par une maladie qui ne cesse de dégrader ma vie depuis près de un an. »*

Au regard du contexte, l'on peut souligner que le sens véhiculé par « serin » ici est contraire à la réalité que charrie le message. C'est justement ce que précisent Debove et Rey (1993: 194) quand ils avancent que le barbarisme est une « Faute grossière de langue, [...], utilisation d'un mot dans le sens qu'il n'a pas ».

- *Les solécismes*

Les exemples suivants en (9) sont construits de façon similaire avec une accumulation de fautes contre les règles syntaxiques qui portent sur la construction de la phrase.

(9) « *Cette fortune mieux servir ailleurs et faire profiter d'autres personnes qui en sont le plus dans le besoin. »*

« *Je suis actuellement en déplacement hors du pays plus précisément à Ouagadougou pour un séminaire j'en ai au maximum pour 3 jours et excuse moi de n'es pas t'informer avant mes vue l'urgence je ne pouvais pas je viens vers toi car en se moment il ya la guerre ici avec le coup d'état et sais vraiment l'enfer ici. »*

« *Mon nom est MOFFO YVETTE, j'aimerai s'il vous plait demander votre accord pour vous confier une mission humanitaire et sociale. C'est en faisant une petite recherche sur le moteur de recherche Google que je suis tombé sur votre adresse email. »*

Ce qui frappe tout d'abord dans ces constructions, c'est sans doute une lacune syntaxique au regard des fautes qui y sont repérables. La pratique d'un scripteur va de pair avec son niveau de maîtrise de la langue (le français) dans le cas des exemples du corpus. Les solécismes relevés pour l'ensemble exposent implicitement le profil des scripteurs. La récurrence des fautes en relation avec les règles syntaxiques est plus constitutive de leur performance linguistique que de l'effet de la précipitation ou de la rapidité.

L'occurrence des barbarismes et des solécismes, bien que n'offrant pas d'illustrations particulières de celles observées dans les mails ordinaires, est plus caractéristiques du niveau de maîtrise de la langue des scripteurs. Ils ne disposent visiblement pas d'outils linguistiques conséquents pour remédier à ces fautes. L'occurrence du premier et même du deuxième solécisme pourrait être, à première vue,

interprétée comme un lapsus calami, mais leur récurrence valide l'idée d'une faute. Il est, toutefois, impossible à ce stade de l'analyse, d'observer une échelle implicationnelle de la profession, de l'âge et même du sexe des scripteurs.

3. Discussion

S'il est aisé à un homme averti de relever les incongruités qui jalonnent les mails des cybercriminels, cela relève d'une équation chinoise pour leurs victimes. Pourtant les spécificités de leurs mails sont évidentes, même testées sur les seules thématiques et l'occurrence de certaines constructions syntaxiques. Elles ne s'arrêtent pas là. Nous venons de signaler deux caractéristiques amenant à remarquer l'intérêt structurel de leurs mails : leur structure ne leur étant imposé ni par l'interlocuteur (cf. exemple 6), ni par des canons extérieurs (cf. exemple 1), ces textes qui doivent inventer leur normalité, sont en quelque sorte plus éloignés des mails ordinaires échangés entre correspondants bien connus. Donnons un exemple de la séquence correspondance :

(10) « *J'ai eu votre courriel dans le grand répertoire des e mails sur le net* »
« *Acceptez et tolérez mon intrusion peu décente dans votre messagerie* »
« *Je sais que vous ne me connaissez pas* »
« *Bien sûre que je ne vous connais pas, ...* »

Le schéma est absolument constant avec les mentions liminaires telles que «*Acceptez et tolérez mon intrusion, Je sais que vous ne me connaissez pas, je ne vous connais pas.*» Ces figures de lecture qui débutent leurs mails sont des indices susceptibles d'attirer l'attention de l'interlocuteur. Le scripteur vise essentiellement à « correspondre » avec le destinataire de son mail. Des effets de contraste et d'illusion sont largement présents, mais différemment, parce que toujours régis par l'exploitation immédiate ; il s'agit des mails autrement créatifs, sans appui sur cette activité métalinguistique qui permet la planification textuelle et la réécriture.

Le problème posé par ces mails est là : il serait absurde d'avoir une vision péjorative de ces textes. La liste non exhaustive des caractéristiques relevées indique bien que nous sommes en présence d'un type de fonctionnement discursif. Nous retrouvons clairement, dans ce corpus, les trois dominantes possibles de l'énoncé. La dominante *cognitive* de l'énoncé, dont les signes n'ont de sens que parce qu'ils sont en situation (cf. exemple 2). A l'autre extrême, la dominante que nous qualifions *d'intellective* : c'est le cas où le scripteur assume la capacité du langage à passer du concret à l'abstrait, du « toi que je connais, qui me parles », à un « toi virtuel, que j'ignore et qui peut-être me liras ». Ce niveau dénote d'une qualité, celle où les multiples usages du langage se font langue, dans l'illusion et la réalité relative.

Ces attitudes métadiscursives, d'ailleurs profondément éloquentes dans leur fréquence, sont constitutives des mails des cybercriminels. La mention du destinataire n'est pas faite et l'interlocuteur est un destinataire imaginaire de type littéraire.

Mais entre ces deux niveaux, nous proposons un niveau intermédiaire, celui d'un langage encore pleinement en situation parce que resté dépendant et soucieux des conditions de la communication.

Nous parlons de la dominante *conative* de ce niveau de maîtrise langagière : ces mails sont en effet ceux qui, au coup pour coup, de structure en structure, comptent sur les actes de langage opérés pour permettre au lecteur de régler lui-même le procès de constitution du sens du message.

Conclusion

Des figures de lecture évidentes se dégagent après lecture des mails des cybercriminels. Il existe des traits linguistiques récurrents et communs à la majorité des cybercriminels, qui permettent de déterminer si l'on est en présence ou non d'un mail criminel, d'autres sont ambivalents en ce qu'ils sont fréquents dans les mails ordinaires. Ainsi, du point de vue lexical, à l'exception de quelques ambivalences, les mots utilisés, les thématiques abordées ne sont généralement intrinsèquement pas liés aux mails criminels : ce sont les discours que l'on peut définir comme étant ou non criminels, et la prise en compte tant du contexte interactionnel que des perceptions des acteurs est essentielle pour la description des mails convoqués. De même, au niveau syntaxique, les traits que nous avons relevés dans les mails criminels ne lui sont pas spécifiques : ils se retrouvent dans les lieux communs des mails mêmes ordinaires.

Tant que les textes des mails ne seront pas analysés dans leurs spécificités, mais par référence à un autre ordre de causalité textuelle, ils seront réputés écarts, ratés au regard des textes des mails ordinaires échangés entre correspondants connus. Une approche adéquate de ces mails demande de nouveaux outils, mais ces nouveaux outils ne se forgeront que dans une réflexion théorique sur la hiérarchie des causalités sociales dans la construction langagière des cybercriminels.

Les figures de lecture répertoriées constituent des grilles de lecture des mails des cybercriminels qui pourront se voir actualisées avec profit sur d'autres corpus. Elles décrivent avec justesse les éléments-clés sur lesquels repose l'agentivité des mails convoqués.

Références bibliographiques

Charaudeau, P., 2008, « Pathos et discours politique ». In M. Rinn (coord.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, pp. 49-58.

Cougnon, L-A. et Ledegen, G., 2008, « C'est écrire comme je parle. Une étude comparatiste des variétés du français dans l'écrit sms », *Actes du Congrès annuel de L'AFLS. Oxford. 3-5 septembre 2008*. Bern et al, Peter Lang, pp. 39-57.

Debove, J., Rey, A., 1993, «Préface du Nouveau Petit Robert ». In *Le Nouveau Petit Robert*. Paris, Dictionnaires Robert. 2467p.

Dubois, J., 2012, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 516p.

Ducrot, O. 1980, *Les mots du discours*, Paris, Éditions de Minuit. 241p.

Fairon, C., Klein, J. R. et Paumier, S., 2006, *Le langage SMS*. Louvain-la-Neuve: Presses universitaires de Louvain. 123p.

Mitongo, K. T.-G., 2010, « Notion de cybercriminalité: praxis d'une pénalisation de la délinquance électronique en droit pénal congolais », [Disponible sur : www.tgk.centerblog.net].

Pansier, F-J. et Jez, E., 2000, *La cybercriminalité sur Internet*, Paris, PUF, 127p.

Annexes :

1. Corpus de quelques figures de lecture des mails criminels

Parmi les procédés utilisés pour se rapprocher de leurs cibles, figurent en bonne place des liens de proximité, de familiarité, de religion et autres qui laissent apprécier certaines figures de lecture, généralement utilisées en objet des mails criminels. Ces figures de lecture sont renforcées dans le corps des mails par des expressions mélioratives destinées à rassurer le destinataire et à faire écran à l'effet de surprise ou de méfiance qu'un mail provenant d'une personne inconnue pourrait éventuellement provoquer. La liste ci-après présente quelques exemples de figures de lecture récurrentes dans les mails criminels.

1. Bien aimé
2. Dear friend
3. Je désire correspondre avec vous
4. Annonce-(2017)
5. Recherche d'un partenaire représentant
6. Demande de correspondance
7. Prêt
8. Avis de recrutement (iwc) International work of Canada 2016-2017
9. Urgent reply
10. Mes salutations
11. Urgent
12. Very urgent
13. Bésain de votre réponse d'urgence
14. S'il vous plaît être mon près de KIN
15. Opportunité de relancer ses affaires
16. Le chargé des programmes (F.H.C.D.I.)
17. Merci de bien vouloir e répondre d'urgence
18. Vous êtes gagnant!!!
19. Fwd : FORMULAIRE BNP PARISBAS
20. Avis de recrutement C. I. C.
21. Infos Yahoo
22. Fermeture des comptes
23. Sécurité ! YAHOO ! Connexion
24. Tr : Bourse ACSP
25. Hello,
26. Citoyennetee immigration canada (cic)
27. NOTIFICATION DE Gain 350.000 EUR0S
28. Que Dieu vous fortifie
29. MAY ALMIGHTY BLESS YOU!
30. VERY URGENT!!
31. Fermeture!!
32. A votre attention
33. Dans le cadre de son programme de travail 2017
34. Dear beloved friend
35. Partenariat confidentiel
36. News compte

- 37. Note importante *** Félicitation***
- 38. Rép : VOTRE REPONSE
- 39. Proposition 950.000 Euros
- 40. /Sécurité_Messagerie
- 41. Répond moi vite !

2. Corpus des mails criminels









